

Zeitschrift:	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	53 (2006)
Heft:	2
Rubrik:	Edito romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Sur le chemin de ... Balzers

Beaucoup d'entre nous vont prendre leur bâton de pèlerin pour se rendre au Fürstentum Liechtenstein, à Balzers. Chacun se réjouit de faire connaissance avec ce petit et sympathique pays. On y suivra aussi l'Assemblée des délégués. Sans surprise, les congratulations des uns succèderont aux autres; les comptes seront à nouveau plombés et il faudra bien penser à de nouvelles économies! Alors, on se tournera avec intérêt du côté de l'OPPP qui souhaitera, sans doute, pouvoir ou être en mesure de répondre, mais... y-a-t-il encore un réel intérêt du DDPS vis-à-vis du système de protection de la population?

A ce stade, et à titre personnel, nous souhaitons remercier notre président Walter Donzé. Grâce à ses efforts et à ses contacts, il a réussi, notamment l'année dernière, un tour de force en démontrant aux parlementaires tout l'intérêt de l'existence d'un partenaire tel que l'USPC. Pourtant, et toujours à titre personnel, nous nous demandons pourquoi depuis quatre ans que le changement, aujourd'hui en vigueur, avait été annoncé, on n'entend pas parler lors des assemblées des délégués de l'esquisse d'une vision politique, voire d'objectifs correspondants mieux à la cantonalisation de la protection de la population qu'à celle de la protection civile? Les sections ont un besoin urgent de sentir un appui concret ou à tout le moins un signal fort de l'Union. Car, il faut bien le dire, la cantonalisation de la protection civile et de la protection de la population isole plus qu'elle ne rassemble. Ce sont donc les cantons qu'il faut informer et convaincre.

Du côté romand, les présidents de section de l'USPC ont décidé de mettre sur pied les «États généraux romands de la sécurité». Les objectifs étant de recueillir des informations, d'en débattre et de faire, le cas échéant, des propositions. Par exemple, et malgré les félicitations des uns et des autres, il est dommageable pour la population que la protection civile ne soit bientôt plus qu'un organe au service des autres (sécurisation des manifestations, réflections diverses, jouer les cantiniers, etc.).

Un constat amer?
Non, il est simplement
temps d'agir!

René Mathey

RAPPORT ANNUEL DE L'ORPC DE LA VILLE DE LAUSANNE

Un «corps» bien constitué

Près de 180 cadres de l'ORPC (Organisation régionale de protection civile) et représentants des autorités cantonales et communales étaient présents pour ce traditionnel rapport de la Ville. La protection civile lausannoise est maintenant bien ancrée dans la vie de la Cité et dans le dispositif de secours placé sous le commandement du SSI, ainsi que l'ont déclaré les différents intervenants. Cette année, la partie officielle était suivie d'une intéressante conférence animée par le cdt Luc Amiguet, chef du SSA (Service de secours de l'Aéroport de Genève).

RENÉ MATHEY

Pour Jean-François Cachin, pour qui ce rapport représente le dernier en tant que chef du Service de secours, la protection civile opère en ville de Lausanne depuis plus de trente ans: «Après de nombreuses mutations, elle s'est transformée en un organe structuré, équipé, disponible et efficace rapidement.» Et on l'a bien vu dans des événements marquants tels qu'Expo.02 et le G-8. Et de poursuivre qu'elle démontre ainsi son rôle de partenaire à part entière ayant un rôle important à jouer avec la police, le service sanitaire et les sapeurs-pompiers.

De souligner plus spécialement que durant l'année 2005 deux événements majeurs ont nécessité la mise sur pied des membres de la PCi, soit: l'effondrement du tunnel du M2 à St-Laurent lors duquel plus de 120 membres ont été engagés, principalement en appui des sapeurs-pompiers et dans un deuxième temps en faveur de l'ensemble des intervenants. Enfin, les importantes chutes de neige du 17 avril qui ont paralysé la ville. Pendant plusieurs jours, quelque 40 membres ont été mobilisés afin de dégager de la neige les écoulements d'eaux claires et éviter ainsi de nombreuses inondations.

On ne saurait pas non plus passer sous silence l'appui apporté par la PCi aux sapeurs-pompiers et au corps de police dans le cadre des manifestations telles que: à travers Lausanne, le triathlon, le marathon et la fête de l'aviation. Pour le cdt Cachin, «sans vouloir peindre le diable sur la muraille, il est indéniable que sans les membres de la protection civile, les quatre manifestations auxquelles je viens de faire référence ne pourraient avoir lieu!». Pour Jean-François Cachin, le changement est radical. Alors qu'il était impossible il y a 15 ans d'envisager une organisation de protection civile calquée sur les corps constitués, force est de constater qu'aujourd'hui celle-ci est composée de bataillons, de compagnies, de sections, d'officiers, de sous-offi-



Le col Jean-François Cachin, Chef du SSI.



Eliane Rey, conseillère Municipale.



Marc-André Marchand, Chef de l'ORPC Lausanne-Ville.